

« Une étiquette prétentieuse »

La cour princière de l'électeur Max-Emmanuel de Bavière
au château de Compiègne (1708-1715)

Max Tillmann

Dans la recherche franco-allemande sur les résidences princières, l'exemple de la cour de Max-Emmanuel à Compiègne occupe une place à part¹. En raison de sa durée et de son intensité, le séjour français de Max-Emmanuel, qui s'étendit sur huit années, se présente comme un moment d'exception dans la relation avec la culture française (ill. 1). Il convient aussi de souligner le fait que cette relation ne concerna pas seulement le prince et un cercle restreint de « médiateurs du goût », mais une cour d'environ cent vingt membres². Le déplacement de la cour princière de l'Empire à l'ouest, d'abord dans les Pays-Bas espagnols puis en France, a soumis celle-ci aux idées vivantes et aux impulsions artistiques françaises. Ainsi est-il possible d'analyser, à travers le style de la cour impériale de Compiègne, la corrélation entre les inspirations françaises et la conscience que Max-Emmanuel avait de l'identité de sa propre maison.

La vie à Compiègne se ressentit nécessairement de la crise européenne, d'une portée considérable, que constitua la guerre de Succession d'Espagne (1701-1714). Après sa défaite désastreuse à la bataille de Höchstädt (13 août 1704), le prince avait atteint, en termes de représentation politique, le niveau le plus bas dans toute l'histoire familiale de la maison de Bavière. Tandis que l'alliance avec la France avait hypothéqué les possessions héréditaires des Wittelsbach, l'empereur Joseph I^{er} avait mis au ban de l'Empire et de la Bavière, le 29 avril 1706, l'électeur et arche-

1. En 1691, l'électeur Max-Emmanuel de Bavière fut nommé gouverneur général des Pays-Bas espagnols et s'installa à Bruxelles l'année suivante. Au cours de la guerre de Succession d'Espagne (1701-1714), il s'allia à la France. Après les défaites de Höchstädt (1704) et de Ramillies (1706), il perdit ses territoires et dut s'exiler en France où il fut accueilli à la cour de Louis XIV. Après les traités de Baden et de Rastatt (1714), il retrouva ses états et la pleine jouissance de son titre de prince-électeur de Bavière. En 1715, il retourna à Munich.
2. L'étude des sources menée par Hüttl a révélé que la cour de Bruxelles se composait, en 1698, de 119 personnes majoritairement venues de Bavière. Voir Ludwig Hüttl, *Max Emanuel der Blaue Kurfürst 1679-1726. Eine politische Biographie*, Munich, 1976, p. 213.



1 Joseph Vivien, *Portrait de l'électeur Max-Emmanuel de Bavière*, 1699, Bayerische Staatsgemäldesammlung, Schleissheim, Neues Schloss

vêque de Cologne, Joseph-Clément de Bavière, son propre frère. Au cours de la funèbre cérémonie qui se tint dans la Hofburg de Vienne, les deux Wittelsbach « furent privés de tous leurs territoires, des droits régaliens et de leur dignité ». Le « corps malheureux » de Max-Emmanuel fut proscrit, ce qui fut épargné à Joseph-Clément, en raison de sa dignité ecclésiastique³. L'électeur de Bavière, qui portait toujours le titre de

3. « [...] aller ihrer Lande, Regalien und Dignität entsetzet, mithin aus der Zahl der getreuen Churfürsten und Glieder des Reichs ausgeschlossen und verstossen worden [...]. [...] Der Reichs-Vice-Canzler that nach diesen noch hinzu, es jene nunmehr gegen beyde gewesenen Churfürsten zu Cölln und Bayern die und die Ober-Acht vollzogen, jedoch mit dem Unterscheid, daß der erste Joseph Clemens, als Geistlicher, seiner weltlichen, von Kayserl. Maj. und dem Reich gehabten Lehen-Regalien, Privilegien und Gerechtigkeiten priviret, des anderen unglückseeliger Leib aber, nechst solcher Privation, jedermänniglich dergestalt frey gelassen worden, daß sich niemand an demselben weiter solle vergreifen, oder verfreveln können.» (Johann Christian Lünig, « Beschreibung mit was vor Ceremonien die Achts=Erklärung derer Churfürsten zu Bayern und Cölln am Kayserl. Hofe Anno 1706 geschehen », dans *Theatrum Ceremoniale Historico-Politicum, Oder Historisch=und Politischer Schau=Platz Aller Ceremonien*, 3 vol., T. II, Leipzig, 1719-1720, p. 982.) Max-Emmanuel et Joseph-Clément – pour plus de simplicité, nous employons ici le titre d'électeur pour les deux frères Wittelsbach – ont protesté

gouverneur général des Pays-Bas espagnols, retourna à Bruxelles. Après la bataille décisive de Ramillies (23 mai 1706), il se déplaça à Mons où, au cours de l'année 1708, la sécurité de la cour électorale fut de plus en plus menacée par l'avancée des troupes alliées. L'émigration vers l'ouest constituait la seule issue possible.

Louis XIV se montra toujours bienveillant à l'égard de son parent bavarois. Durant son exil, il lui offrit Compiègne, à soixante-dix kilomètres au nord-est de Paris. Le château de Compiègne devait servir de résidence au prince-électeur en attendant qu'une victoire espérée contre les Habsbourg permette de découper dans leurs territoires un royaume adapté à Max-Emmanuel. A Compiègne, l'arrivée de « Son Altesse Electorale Monsieur le duc de Bavière » était attendue pour le dimanche 7 octobre 1708⁴. Le lundi précédent (1^{er} octobre), huit chariots avaient quitté l'Hôtel du Petit-Bourbon, siège et dépôt du Garde-Meuble royal, situé au bord de la Seine, sur l'ordre de son intendant, Jean-Baptiste Berbier du Metz de Rosnay. Sous la surveillance des sieurs Drouyn et Carenda, préposés aux lieux, on se rendit à Compiègne afin d'y garnir l'appartement princier de tapisseries et de meubles.

L'exil en toile de fond, cette contribution se propose d'interroger la position équivoque qui fut celle de la cour de Max-Emmanuel durant son séjour à Compiègne. Pour ce prince exilé, que pouvait représenter le château de Compiègne, et quel rang pouvait-il y tenir ? Compiègne a certes servi de résidence à Max-Emmanuel entre 1708 et 1715. Toutefois, les règles du cérémonial princier du XVIII^e siècle ne faisaient pas simplement de la résidence le lieu d'habitation du prince et de sa cour. Sa fonction était directement liée à son statut de siège administratif de l'appareil gouvernemental du pays sur lequel s'étendait la juridiction du prince. Or, non seulement Max-Emmanuel était proscrit dans l'Empire allemand, mais il était définitivement devenu, après son départ des Pays-Bas espagnols, un prince sans juridiction. De ce point de vue, le château de Compiègne – dans la mesure où le prince-électeur bavarois le considérait comme sa résidence – n'était en rien une résidence légitime. Cette question de statut n'est pas sans rejaillir sur l'usage de l'appartement de parade occupé par l'électeur à Compiègne. En effet, l'analyse de l'aménagement et de la fonction cérémonielle de celui-ci permet de montrer comment, en dépit de la situation, la cour électorale de Bavière mit en scène le transfert de la sphère culturelle de l'Ancien Empire (et

contre le ban de l'Empire à l'appui d'un manifeste juridique élaboré, dans lequel ils reprochent à l'Empereur d'avoir lui-même désobéi à certaines lois de l'Empire. La mesure était considérée comme un acte arbitraire de la part de l'Empereur, par conséquent dénué de légitimité. Les réactions qu'elle suscita en Europe, fort diverses selon les alliances contractées, laissèrent en revanche rapidement entendre que la réhabilitation de l'électeur ne serait pas obtenue par des moyens juridiques, mais uniquement par la voie politique.

4. Paris, Archives nationales (AN), O¹ 3308, 7 octobre 1708.

des Pays-Bas espagnols), imprégnée du style Habsbourg, vers la sphère culturelle française. L'étude qui suit se propose donc de mettre en évidence la portée symbolique des travaux de décoration entrepris au sein du château de Compiègne durant son occupation par Max-Emmanuel.

Le domaine royal et le plan de la résidence à Compiègne

Quel genre d'endroit était Compiègne, nouveau domicile de Max-Emmanuel en 1708? En tout premier lieu, le riche passé historique du domaine royal devait être impressionnant. Compiègne tire son origine d'un palais (*compendium palatinum*, mentionné pour la première fois en 561) qui fut l'un des lieux de séjour et de réunion les plus notables des rois francs et des premiers rois français jusqu'au XI^e siècle⁵. A l'époque de Max-Emmanuel, le noyau central du château était issu d'une nouvelle construction érigée par Charles V au cours de la deuxième moitié du XIV^e siècle⁶. La forêt de Compiègne, une des plus vastes de France, entourait le château et la ville au sud et à l'ouest. Terrain de chasse très apprécié, elle fut l'une des raisons des nombreux séjours de la cour royale au cours du XV^e siècle⁷. A plusieurs reprises, les successeurs agrandirent et modernisèrent le château, notamment Charles VII qui, vers 1451, remit en état la construction gravement endommagée par la guerre de Cent Ans. A l'époque de Max-Emmanuel, l'on pouvait encore apercevoir son monogramme royal aux extrémités de quelques poutres et ses initiales sur les vitraux de la chapelle royale.

Un plan détaillé et daté de 1684 donne une idée concrète de l'édifice dans lequel emménagea la cour électorale en 1708. Nous savons que ce vieux château devait faire bientôt place à une nouvelle construction, somptueuse, érigée à partir de 1751 par Ange-Jacques Gabriel et encore préservée aujourd'hui. Ce dernier état souligne à sa manière le rang élevé que ce haut-lieu de la monarchie française pouvait revendiquer parmi les châteaux royaux. Le plan de 1684, aujourd'hui conservé aux Archives nationales de Paris, montre le rez-de-chaussée, le premier étage et l'étage

-
5. On peut supposer que Max-Emmanuel fut particulièrement sensible à l'histoire médiévale des lieux. A l'occasion d'une « assemblée générale » tenue en 757, le roi des Francs, Pépin, avait reçu les hommages de son neveu, le duc Tassilon III de Bavière, à Compiègne. En la personne du duc, issu de la famille Agilolfinger, l'historiographie de la cour bavaroise célébrait le souvenir d'une figure de l'autonomie du duché.
 6. Les informations sur l'histoire de la construction du château de Compiègne sont essentiellement basées sur Jean-Marie Moulin, *Le Château de Compiègne*, Paris, 1987.
 7. Dès la fin du Moyen Age, Compiègne fut un lieu où se scellèrent les alliances franco-bavaroises. Ainsi, en 1406, les cérémonies de mariage de deux enfants de Charles VI eurent-elles lieu dans le château : celui d'Isabelle, la deuxième fille du roi, avec Charles d'Orléans, duc d'Angoulême, et celui de Jean, duc de Touraine et fils du roi, avec Jacqueline de Bavière, fille de Guillaume IV de Bavière, comte de Hainault, et de Marguerite de Bourgogne.



2 Compiègne, château, Façade donnant sur la «place devant le chasteau», Paris, Archives nationales

mansardé⁸ du château qui, vers 1700, formait un vaste ensemble pseudo-quadrangulaire composé de quatre ailes bordant la cour et ordonnées en fonction de la chapelle centrant approximativement l'ensemble. Sur la place du château, côté ville, s'élevait une façade à deux étages surmontée, aux extrémités, de hauts pignons (ill. 2). A l'angle ouest se trouvait le châtelet d'entrée donnant accès à la cour du château, flanqué de deux tourelles en échauguette et toitures en poivrière. Sur la gauche, on pouvait apercevoir une salle de paume indépendante, construite au XVI^e siècle⁹. En direction du sud-est, l'inclinaison du terrain renforçait l'impression d'amenuisement de la façade, dont le pavillon d'angle était contigu à une aile latérale à un seul étage.

Entre 1649 et 1655, le jeune Louis XIV fit transformer cette façade en une vaste terrasse à trois gradins (ill. 3)¹⁰. Pour réaliser ses vues, il profita du transfert de la cour royale à Compiègne en 1649 (renouvelé en 1652), motivé par la nécessité d'assurer sa protection et d'échapper aux émeutes de la Fronde. C'est à cette occasion que la distribution des grands appartements, installés dans l'aile donnant sur la terrasse, a été réorganisée selon les exigences cérémonielles du roi et de la reine mère, et la décoration adaptée au goût de l'époque. Les pièces du corps de logis, d'apparence modeste, ouvraient sur le paysage à travers de grandes fenêtres qui occupaient presque toute la hauteur de l'étage et permettaient un accès direct à la grande terrasse construite sur les anciens

8. Paris, Bibliothèque nationale (BNF), département des Estampes et de la Photographie, Va 434, n° 1651.

9. A l'ouest, au-delà de la salle de paume, on trouvait plusieurs bâtiments utilitaires, dont un petit moulin, qui bordait, avec le prolongement de la façade à l'ouest, une cour supplémentaire. La Porte-Chapelle, qui existe toujours, profondément encastrée dans les bastions de défense, s'intégrait à cet ensemble.

10. A cette occasion, le Garde-Meuble procéda à un transport de mobilier et d'objets de décoration de Paris à Compiègne, identique à celui qui précluda au séjour du prince-électeur. Cette tradition, vraisemblablement issue du Moyen Âge et renouvelée avant chaque visite de la cour à Compiègne, est signalée, pour la première fois, lors de la visite de la reine de Hongrie en 1538.



3 Compiègne, château, côté terrasse, Paris, Archives nationales

bastions de la forteresse. Durant le deuxième séjour de la cour, à partir de 1652, l'ambiance qui régnait au château était festive, juvénile et élégante. Parmi les temps forts de la vie mondaine figuraient les mariages des deux nièces du cardinal Mazarin, célébrés en 1654 et 1655, ainsi que la visite de la reine Christine de Suède, que le roi accueillit officiellement à Compiègne l'année suivante, le 16 septembre 1656. Pendant son séjour, Christine occupa les locaux modernisés qu'on avait décorés pour elle avec les « plus belles tapisseries de la Couronne »¹¹. C'est devant les fenêtres de son appartement, sur la nouvelle terrasse, que fut organisé le bal en l'honneur de sa venue¹².

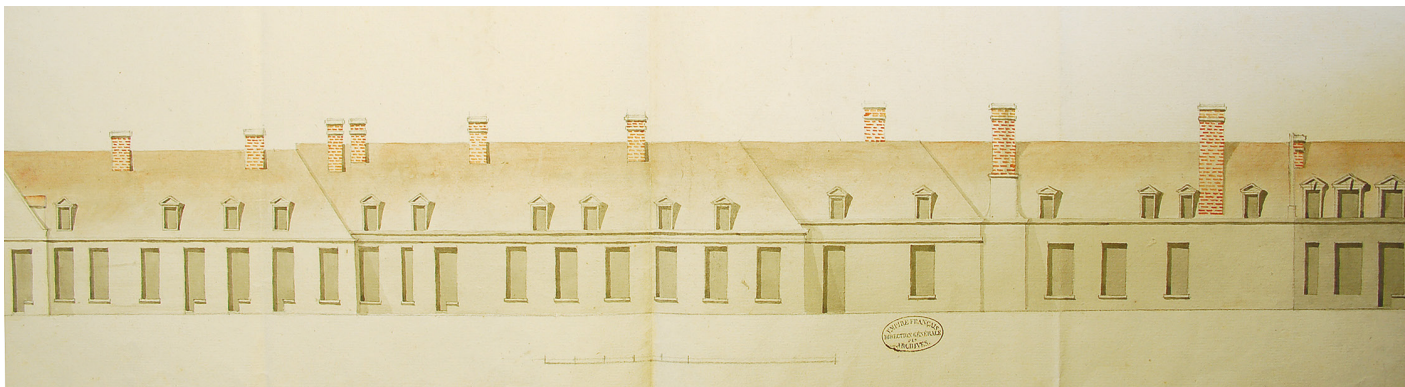
L'accès aux pièces d'apparat du château se faisait habituellement par le bâtiment central de la cour de la Chapelle, disposé à angle droit de l'aile de terrasse (ill. 4 et 5)¹³. En passant par la chapelle royale gothique, on accédait à la vénérable salle des gardes du roi. Cette grande salle, dévolue aux fêtes et aux assemblées, permettait d'accéder, à main gauche, à l'appartement du roi. Celui-ci comprenait une antichambre, une chambre à coucher et un cabinet à l'extrémité, donnant sur la façade est. Sur la

11. Cité d'après Moulin, 1987 (note 6), p. 19.

12. A cette occasion, le collège des jésuites de la ville utilisa la grande salle des gardes du château pour une représentation théâtrale. Voir *ibid.*, p. 19.

13. Hormis la fenêtre à remplages flamboyants du chœur de la chapelle, cette partie architecturale était dénuée de décoration extérieure. Depuis cette aile, on apercevait, en direction du nord-ouest, le jardin d'agrément aménagé par Charles IV, dit Jardin du Roi. Ce jardin est à l'origine du parc qui forme toujours la principale composante du paysage. La beauté de la campagne boisée et doucement vallonnée qui s'étendait autour de Compiègne, d'ailleurs très riche en gibier, faisait du château un lieu d'attraction pour la cour française au XVII^e siècle.

droite se développait l'appartement de la reine, organisé sur le même principe mais occupant le centre de l'aile bordant la cour principale du château. C'est cet appartement que le prince-électeur occupait à Compiègne. En rejoignant, à partir de la Porte-Chapelle, l'angle sud pointant vers la ville, on parcourait une distribution identique conçue pour le dauphin, adjointe d'une chambre à coucher et d'un cabinet pour Madame la Dauphine formant saillie sur les gradins de l'aile de terrasse. L'aile située côté ville abritait, au premier étage, le logement de l'intendant, tandis que les domestiques étaient regroupés dans les communs situés à l'ouest. L'espace disponible dans le château ne permettant pas d'héberger la suite importante de l'électeur Max-Emmanuel, seule une partie de la cour résidait auprès du prince. Le reste prenait ses quartiers chez des particuliers et marchands de la ville voisine. Les nombreux serviteurs, cochers, palefreniers, musiciens et la troupe électorale de théâtre trouvaient à se loger dans les gîtes et auberges ou prenaient eux aussi pension chez l'habitant.



4 Compiègne, château, Façade de Connétable et galerie vue du côté cour, élévation de la grande cage d'escalier et de la chapelle royale, Paris, Archives nationales

Un semblant de souveraineté : la cour de Compiègne

Quelle impression le château produisait-il sur Max-Emmanuel ? Nous avons des raisons de croire que son architecture désuète, parcourue d'encorbellements de style gothique tardif et cernée de murs de fortification désormais obsolètes en termes de tactique militaire, incarnait néanmoins le rôle qu'avait tenu Compiègne dans l'histoire royale. Son caractère vénérable pouvait inspirer à Max-Emmanuel un sentiment de légitimité qui renforçait son rang. Dans son dictionnaire de 1733, Johann Heinrich Zedler rend compte d'une position commune dans l'Empire, en décrivant Compiègne comme un « château royal particuliè-

rement somptueux qui est devenu célèbre grâce aux nombreux rois qui y ont élu résidence¹⁴». Les racines dynastiques des Wittelsbach, comme le domaine royal, puisaient aux origines franques de la monarchie française. Ce lien, le jeune prince Max-Emmanuel l'avait assimilé à l'appui des leçons d'histoire que l'électrice Henriette-Adélaïde de Savoie lui faisait suivre afin qu'il s'imprègne des revendications des Wittelsbach : la Bavière, disait-on, avait été un royaume bien avant l'époque de Charlemagne. Max-Emmanuel et ses ministres étaient convaincus du destin monarchique du duché¹⁵. Dans un château fourmillant de symboles, incarnant l'autorité royale et – selon la propre conception de Max-Emmanuel – absolument conforme aux exigences de son rang, le prince-électeur pouvait s'adonner à d'édifiantes visions d'avenir. De ce point de vue, l'architecture médiévale du château incarnait, face à la déroute politique, la continuité d'un pouvoir dont la signification était existentielle pour le prince.

Aux yeux de Max-Emmanuel, l'aspect historique et le caractère fortifié de l'ensemble pouvaient également renvoyer aux événements dont Compiègne avait été le théâtre quelques décennies auparavant. En 1664, Louis XIV y avait fait organiser ses « camps », des spectacles à caractère courtois et militaire. Ces grandes manœuvres, qui engageaient des troupes dans des simulacres de combat, étaient d'abord censées servir à l'éducation militaire des jeunes princes. En même temps – et cela vaut en particulier pour le fameux « camp » de 1698, organisé pour instruire le petit-fils du roi, le duc de Bourgogne –, ces spectacles exerçaient un pouvoir de distraction très efficace sur la cour versaillaise, qui se déplaçait pour l'occasion¹⁶. Le « camp » de 1698 eut aussi pour fonction de prévenir la menace que constituait la guerre de Succession d'Espagne par un imposant déploiement de la force militaire française. Écoutons à ce propos Saint-Simon : « [...] l'orgueil du Roi voulut étonner l'Europe par la montre de sa puissance, qu'elle croyait abattue, et l'étonna en effet¹⁷ ». Lorsque Louis XIV quitta la ville, en septembre 1698, le château de Compiègne dut attendre dix ans avant d'accueillir un nouveau propriétaire princier en la personne de l'électeur de Bavière.

14. « [...] ein] überaus prächtig königlich Schloß, welche(s) daher berühmt ist, weil viel Könige daselbst residiret haben. » (Johann Heinrich Zedler, *Grosses vollständiges Universal-Lexikon*, 68 vol., T. VI, Halle, Leipzig, 1733, réimpression Graz, 1994, p. 870).

15. Au xvii^e siècle, les Wittelsbach de Bavière ne se considéraient pas au premier chef comme des vassaux de l'Empereur. Par conséquent, ils considéraient leurs territoires comme une propriété familiale, soumise au principe de la transmission héréditaire.

16. Une troupe de 60 000 hommes participait à l'ensemble des manœuvres. Un lustre somptueux émanait des uniformes luxueux des officiers commandés par le maréchal de Boufflers, sous la protection du duc de Bourgogne. Le roi en personne avait choisi les sujets à mettre en scène, notamment la reconstitution du siège de la ville de Compiègne entre le 12 et le 15 septembre 1698, observé par le roi en compagnie de sa cour depuis les remparts situés devant le château.

17. Louis de Rouvroy, duc de Saint-Simon, *Mémoires*, texte établi et annoté par Gonzague Truc, 8 vol., T. IV, Paris, 1953, p. 92.

L'ordre donné par Louis XIV de mettre à disposition de Max-Emmanuel deux compagnies de Cent-Suisses, placées sous le commandement des Messieurs d'Erlac et d'Estanaye, était extrêmement honorable, quoiqu'il fût en accord avec les usages qui s'appliquaient à la résidence princière de Compiègne¹⁸. Selon Johann Christian Lünig, la cour de France entretenait « une compagnie de Cent-Suisses avec 100 hommes de la nationalité en question, dont trois tambours et un flûtiste »¹⁹. Et le chroniqueur d'ajouter « que l'ancien Roi d'Angleterre, Jakob, avait eu également droit au détachement de huit Suisses qui, toutes les semaines, furent relayés par d'autres²⁰ ». Ainsi, la garde de Max-Emmanuel était-elle plus fournie que celle dont disposait dix ans plus tôt la famille royale anglaise au château de Saint-Germain-en-Laye. La mise à disposition de Max-Emmanuel de deux compagnies de Cent-Suisses, imposante sinon considérable, peut s'expliquer par l'exposition de sa cour à l'est, c'est-à-dire à proximité de l'ennemi, et par le besoin de sécurité qui s'en ressentait. Les Cent-Suisses remplissaient alors une fonction de protection et de garde indispensable, tout en symbolisant par leur présence le rang élevé du maître des lieux. Cette soif symbolique de l'exilé princier est soulignée par le nouvel uniforme, somptueux, des « gardes du corps de S.A.E. de Bavière », commandé au même moment à l'atelier de couture parisien du maître tailleur Monsieur Michel et livré à Compiègne le 8 août 1710²¹.

La garde du corps de Max-Emmanuel se composait de vingt-sept gardes, neuf brigadiers et trois « maréchaux de logis ». Leurs uniformes

18. M. B.-A. Dervillé, « Le duc de Bavière à Compiègne (1709-1715) », dans *Bulletin de la société historique de Compiègne* 9, 1899, p. 231.

19. « [... eine] Compagnie Schweizer=Garde aus 100 Mann von besagter Nation, darunter drey Trommelschläger und ein Pfeiffer. » (Johann Christian Lünig, « Ausführliche Beschreibung des Ceremoniels, so bey der Königl. Französischen Schweizer=Garde von 100 Mann observiert wird », dans Lünig, 1719 (note 3), T. I, p. 331.) Il précise : « On ne compte pas les huit invalides ou malades qui ne sont pas autorisés à participer au service, mais qui portent les livrées et reçoivent leur solde dans la caisse. La 96^e compagnie suisse se compose de six escouades, chacune de seize hommes parmi lesquels le capitaine en choisit un pour remplir la fonction de caporal. Ainsi la garde auprès du roi est continuellement assurée par au moins deux escouades qui, tous les dimanches, sont relayés par deux autres [...] Dans des endroits plus importants qui nécessitent également une garde du corps plus grande, comme par exemple à Fontainebleau, il faut en revanche toujours employer trois escouades pour la garde [...] Les dimanches et jours fériés, de même que lors de cérémonies extraordinaires, six escouades [...] » (« 8 Invalides oder Krancken aber werden nicht mit gerechnet, als welche zwar keine Dienste mehr thun dürffen, doch die Liveren tragen, und ihre Besoldung aus der Casse empfangen. Die 96. Schweizer sind in 6. Corporalschafften, jede zu 16. Mann, eingetheilet, und erwehlet der Capitain einen daraus zum Corporal. So halten allezeit zum wenigsten zwey Corporalschafften die Wache bey dem Könige, welche alle Sonntage von 2 andern abgelöset werden, so daß [...] An größeren Orten aber, wo eine grössere Leibwacht erfordert wird, als wie zu Fontaineblau, müssen allezeit 3. Corporalschafften auf die Wache ziehen. [...] An Sonn= und Fest=Tagen aber, ingleichen bey ausserordentlichen Cermonien [...] 6 Corporalschafften [...] ».) (*Ibid.*)

20. « [...] daß auch] vor den gewesenen König in Engelland, Jacobum, sind allzeit 8. Schweizer detachiret, und selbige alle Wochen durch andere abgelöset worden. » (*Ibid.*)

21. AN, T 153/47.

étaient « conformes aux échantillons faits à Paris » et, par conséquent, strictement soumis à la mode française. Maître Michel concevait un uniforme en employant une base identique pour les différents grades. Depuis 1684, la couleur bleu de l'habit était toutefois obligatoire pour tous les régiments bavarois, ce qui valut à l'électeur le surnom turc de « roi bleu »,²² au demeurant fort respectueux. Les principaux ornements des splendides étoffes de la garde du corps étaient constitués par des fils d'argent ornant notamment les boutons noirs et les galons qui saillaient sur les tissus colorés²³. La garde du corps électorale formait l'entité militaire du cérémonial de cour. Elle était conduite par le capitaine Maximilien baron de Muggenthal, au demeurant gentilhomme de la chambre du prince-électeur.

L'éclat qui émanait de ces uniformes à la mode renforçait encore le cérémonial pratiqué à l'intérieur et à l'extérieur du château de Compiègne, auquel la présence des Cent-Suisses conférait de prime abord un caractère martial. La protection de cette garde du corps somptueusement vêtue soulignait la dignité de Max-Emmanuel en tant que prince d'Empire et valorisait son rang. Au sein du château, les uniformes renforçaient la dignité de la cour exilée. Mais Max-Emmanuel en profita aussi pour imposer aux Français une étiquette que d'aucuns jugèrent « prétentieuse », dans la mesure où elle était considérée comme l'apanage exclusif des membres d'une famille royale²⁴. Du point de vue de l'électeur, le maintien de sa dignité de prince d'Empire exigeait toutefois une telle mise en scène, laquelle produisit pleinement son effet en France. Dans son *Introduction à la science du cérémonial*, Julius Bernhard von Rohr évoque sans ambiguïté la relation symbolique que la garde entretient avec la cour princière : « Le corps des gardes du château est fonction de

-
22. Un « habit complet de garde » comprenait un justaucorps, une veste, une culotte et un manteau, en plus de la toile, du cuir pour les étuis, des fils, de la soie et de « ce qui s'appelle petite fourniture », le tout étant facturé 13 livres. Pour la façon, Michel utilisait 349 aunes de toile. 13 ½ aunes de tissu et 55 ¼ aunes de doublure rouge étaient nécessaires pour les manteaux, 313 aunes pour les doublures des justaucorps et des vestes (coût total du tissu : 444 livres 8 sols).
23. Pour 40 justaucorps, il fallait compter 380 aunes de galons argentés, 180 aunes pour 40 vestes, et 60 aunes pour 40 manteaux. L'éclat de l'argent était rehaussé en fonction du grade. Ainsi, l'atelier de Michel utilisait-il, pour 9 uniformes de caporal, 112 aunes, alors qu'il fallait 15 ½ aunes pour un uniforme de maréchal de logis. Les galons argentés – nécessitant au total 1321 ¾ aunes, dont 755 aunes pour les 86 fourreaux d'épée et de pistolet – augmentaient le coût des fournitures de 966 livres 15 sols. Les armes de l'électeur étaient cousues et brodées sur les deux côtés des 86 « housses », tandis que le monogramme de Max-Emmanuel ornait les deux faces des fourreaux de pistolet. Le nouvel équipement d'armes comptait 84 épées pour les gardes, 87 « paires de fonts de cuir de Ronsy » et 79 paires de bottes respectivement facturées 5 et 15 livres l'unité. La conception et la façon de neuf « habits complets de Brigadiers » étaient facturées 18 livres par uniforme. Trois « habits complets de maréchaux des logis » coûtaient 20 livres. A ceux-ci s'ajoutait un « ceinturon de maréchal » (à 7 livres) assorti de trois longues épées d'apparat spécialement conçues pour l'occasion, un « chapeau de maréchal » à 4,10 livres et des manteaux à 3 livres.
24. Paul Cornu, *Le Château de Béarn (Ancienne Maison de l'Electeur) à Saint-Cloud*, Versailles, 1907, p. 9.

la taille des cours et du train de vie plus ou moins luxueux que désire un grand Seigneur²⁵. »

Mais la splendeur de sa garde n'était pas qu'un signe du train de vie luxueux que l'électeur entendait mener à Compiègne ; elle manifestait aussi son *jus armorum* (droit d'être armé et fortifié) qu'affichait l'architecture même du château²⁶. Cet aménagement symbolique permettait à Max-Emmanuel d'entretenir à Compiègne une cour digne d'un prince souverain. L'objectif était d'accompagner ses efforts diplomatiques par une politique de représentation efficace et riche de significations. Il fallait camoufler la perte de pouvoir effective causée par l'exil sous les apparences de la souveraineté. L'enjeu politique était conséquent, puisqu'il s'agissait d'assurer la pérennité et la crédibilité de la dynastie. Cela impliquait que le prince-électeur résidant à Compiègne exhorte sans cesse les rois de France et d'Espagne à remplir leurs engagements contractuels, en le dédommageant équitablement de la perte de la Bavière – ce qui advint en 1712, avec l'acquisition des Pays-Bas espagnols. L'existence d'une résidence tenue pour souveraine sur le sol français, dont le statut était cautionné par Louis XIV, légitimait et appuyait la revendication formulée par l'électeur. Le prince déchu exerçait un simulacre de règne afin de faire valoir sa capacité à un retour effectif au pouvoir.

Le château de Compiègne sous Max-Emmanuel

Si la culture historique de Max-Emmanuel lui permit d'apprécier le prestige que son architecture conférait au château, l'état vétuste des appartements lui inspira sans doute un sentiment différent. Toutefois, les travaux réalisés au début du règne de Louis XIV et en particulier le réaménagement des appartements de l'aile de la terrasse procuraient au prince-électeur la jouissance d'un domicile à tout le moins confortable. L'homogénéisation de la façade et la redistribution généreuse des fenêtres avaient conféré une certaine symétrie au corps de logis, dont la cohérence était renforcée par l'organisation intérieure des appartements. Concernant l'aménagement des lieux et la répartition de sa cour, l'électeur était, selon les préceptes de Louis XIV, « absolument le maître [sic] de faire tout ce qu'il luy plaira sur toutes les choses qui peuvent estre de sa dependance »²⁷. Les officiers français étaient tenus « d'exécuter promp-

25. « Das Corps der Schloß-Wachen ist nach dem Unterschied der Höfe, und nach dem grössern oder kleinern Staat, den ein grosser Herr formieren will, stärker oder schwächer. » (Julius Bernhard von Rohr, *Einleitung zur Ceremoniel-Wissenschaftl Großer Herren*, Berlin, 1729, § 7, « Von Schloß- u. Zimmer-Ceremoniellen », p. 66).

26. Peter-Michael Hahn, Ulrich Schütte, *Thesen zur Rekonstruktion höfischer Zeichensysteme in der frühen Neuzeit*, Potsdam, Marbourg, 2003, p. 23.

27. AN, T 153/41, pièce 54. De plus, Monasterol rapporte les événements suivants au prince-

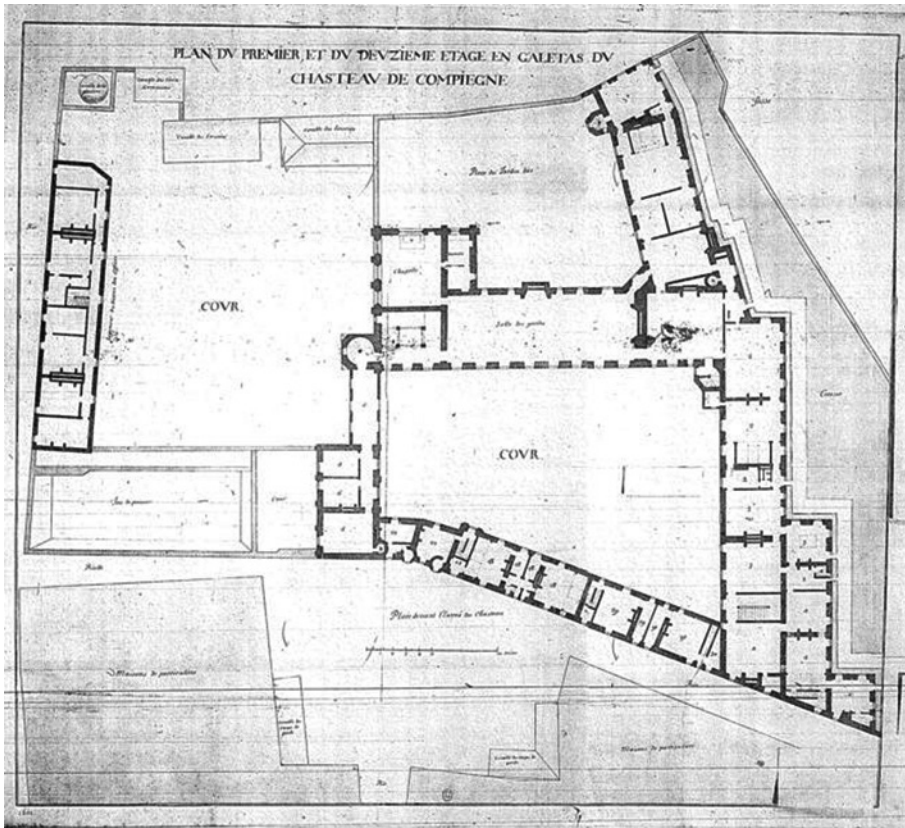
tement tout ce que (S).A.E. ordonnent sur son logement du château »²⁸. Installé dans l'appartement de la reine, anciennement occupé par Anne d'Autriche et donnant sur le centre de l'aile de la terrasse, Max-Emmanuel disposait du logement le plus spacieux. En regard de celui du roi, dont la distribution complexe était enclavée à l'extrémité de l'aile, cet appartement, servi par l'enfilade équilibrée et proportionnée des pièces, revêtait un caractère digne et souverain. L'appartement du roi n'en permettait pas moins de prolonger cette enfilade, en ménageant à celle-ci un accès progressif, dont le parcours indirect servait les attentes de mise en scène cérémonielle que Max-Emmanuel affectionnait en la matière. Au demeurant, l'entrée du château satisfaisait pleinement aux exigences d'une résidence princière voire royale. De la cour de la Chapelle, on accédait par une cage d'escalier, aménagée dans l'esprit raffiné du cérémonial appliqué vers 1700, qui menait au premier étage. Alors s'initiait l'enfilade des pièces principales de l'appartement du roi, avec la vénérable salle des gardes (ill. 5, 1), à laquelle sa situation et sa taille conféraient un statut particulier parmi les pièces d'apparat.

En raison de leur fonction de garde et de protection, les compagnies de Cent-Suisses étaient logées dans l'enceinte extérieure, entre le porche donnant sur la cour du château et le portail d'entrée. Il n'en allait pas de même pour les gardes du corps de S.A.E. de Bavière, dont les quartiers étaient situés à l'intérieur du château. La troupe de la maison militaire, dénommée «Hartschiere» à la résidence de Munich, stationnait au niveau des marches de la cage d'escalier. En vertu d'un cérémonial en vigueur à Munich, elle formait, lors de cérémonies officielles, une haie d'honneur des deux côtés de l'escalier ainsi que dans la salle des gardes. Cette garde rapprochée, bien reconnaissable à son uniforme bleu-argenté, assurait son service dans l'ensemble des pièces d'apparat de l'appartement électoral.

C'était par la salle des gardes de la reine (ill. 5, 2), qui remplissait la fonction de première antichambre, que l'on accédait à l'appartement de l'électeur. Avec la pièce suivante, l'antichambre de la reine (ill. 5, 3), on comptait deux antichambres, ce qui permettait au prince d'appliquer les règles dues à son rang dans le cadre du cérémonial des audiences et des visites. En ce qui concerne le cérémonial de cour, l'électeur adopta celui de la cour de France, où la durée de l'attente plus encore que le

électeur à Compiègne (Paris, le 2 février 1711) : «[...] S. A. E. de Cologne a receu cet apres midy une lettre de Mr. de Torcy [Jean-Baptiste Colbert, Marquis de Torcy] qui la supplie la trouver bon qu'il vienne demain matin luy parler de la part du Roy, ainsy laditte A. E. ne partira que demain vers le soir et je crois que'elle n'ira coucher qu'a Senlis pour se trouver samedy matin à Compienne. Mr. d'Humières m'a dit hier à Versailles qu'il escriroit le soir mesme au Sr Emery d'executer promptement tout ce que V. A. E. ordonnent sur son logement du château et qu'elle est absolument le maitre de faire tout ce qu'il luy plaira sur toutes les choses qui peuvent estre de sa dependance [...]» (*Ibid.*).

28. *Ibid.*



5 Compiègne, château, Plan du premier étage, relevé le 16 janvier 1684, avec l'appartement du prince-électeur, Paris, Bibliothèque nationale

lieu déterminait le rang des visiteurs. Par conséquent, la salle des gardes et les deux antichambres, également utilisées comme salle à manger et salle du Dais, étaient largement suffisantes²⁹. Vaste et avantageusement disposée à l'angle de l'aile latérale, la deuxième antichambre permettait un accès de plain-pied à l'enfilade des pièces d'apparat en même temps qu'à la terrasse, qui prolongeait, pendant la saison estivale, l'espace mondain. Cette deuxième antichambre, qui avait aussi fonction de salle d'audience, ouvrait, le long de la terrasse, sur l'appartement d'apparat commandant une grande chambre de parade (ill. 5, 4), prolongée par une garde-robe étroite (ill 5, 5) donnant sur un grand cabinet de travail (ill. 5, 6).

29. Voir Katharina Krause, *Die Maison de plaisance. Landhäuser in der Ile-de-France (1660-1730)*, Munich, Berlin, 1996, p. 126; Hugh M. Baillie, «Etiquette and the Planning of the State Apartment in Baroque Palaces», dans *Archaeologia* 101, 1967, p. 169-199, ici p. 190.

La décoration de la résidence et la fonction cérémonielle du lit de parade

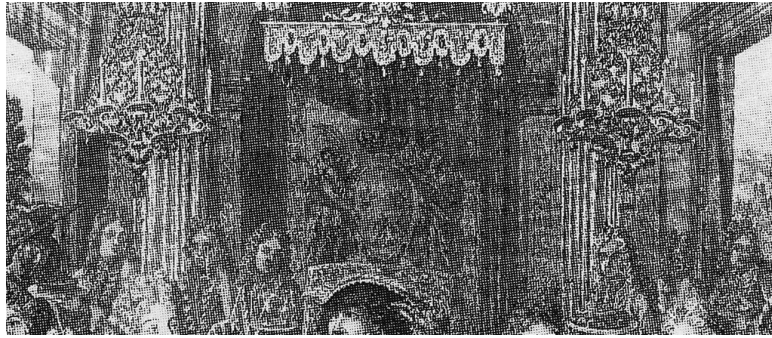
L'intervention du Garde-Meuble contribua à son tour à rehausser le faste de l'appartement du prince-électeur. En octobre 1708, huit chariots acheminèrent meubles et tapisseries que les préposés Drouyn et Carenda, assistés par les domestiques, installèrent dans les pièces du château six jours durant. Quand, en juillet 1712, fut annoncé le retour en France de Max-Emmanuel en tant que souverain des Pays-Bas espagnols, motivé par la nécessité de demeurer au plus près de Versailles où se décidait l'avenir de sa dynastie, il fut à nouveau ordonné au Garde-Meuble de garnir le château. Le 30 septembre, l'intendant Moïse-Augustin de Fontanieu dépêcha à Compiègne, sous la conduite de Drouyn et Carenda, huit chariots chargés d'objets de décoration et d'ameublement qu'accompagnaient neuf tapissiers-décorateurs et plusieurs porteurs, en vue de l'emménagement de la cour électorale prévue pour le 3 octobre. La suite de Max-Emmanuel prenant plus d'importance avec l'exil, de Fontanieu décida, le 1^{er} octobre, de faire parvenir à Compiègne huit autres livraisons. Ces meubles demeurèrent au château durant tout le séjour du prince-électeur, jusqu'en 1715.

Quel type de mobilier le Garde-Meuble choisit-il pour garnir l'appartement de Max-Emmanuel? Si le Journal du Garde-Meuble ne fournit que très peu de précisions en la matière, nous avons pu identifier certains objets qui permettent de se faire une idée plus précise du cadre de vie du prince-électeur à Compiègne. La livraison du 30 septembre 1712 comptait deux magnifiques «chandeliers de cristal à 8 branches», objets de prix que le miroitier Jean Baptiste de La Roue (De La Roue père) avait mis à la disposition du roi, contre rétribution³⁰. Les luminaires datant du début du XVIII^e siècle sont extrêmement rares aujourd'hui, en particulier lorsqu'ils ont conservé leurs pendeloques de cristal d'époque. Une feuille d'almanach de 1711, qui illustre le «Grand couvert du mariage du Duc de Berry en 1710», donne une idée de leur forme et de leur fonction à la cour de France (ill. 6). Les deux lustres disposés de part et d'autre du baldaquin, de forme pyramidale – alors très répandue – et dotés de huit bras, sont sans doute assez proches des luminaires disponibles chez de La Roue en 1712.

Une découverte d'archive nous a par ailleurs permis de documenter une commande de meubles de parade qu'identifie précisément l'indication «pour servir au château de Compiègne»³¹. Il s'agit de deux superbes commodes livrées au château le 29 juillet et le 7 août 1713, à la

30. AN, O1 3308, fol. 120.

31. *Ibid.*



6 Gérard Jollain, *Grand couvert du mariage du Duc de Berry en 1710*, détail des deux lustres à huit bras en forme pyramidale avec des pendeloques de verre ou de cristal de roche, feuille de l'*Almanach de 1711*, Paris, Bibliothèque nationale

demande de Fontanieu, par l'ébéniste Gaudron, et ainsi décrites dans le bon de livraison (n° 562 et 563) :

« Une commode de bois d'olivier, a compartiments rond, et demy ronds de bois violet et filets de bois blanc, aiant trois grands tiroirs dont les entrées des serrures et anneaux sont de cuivre doré. Longue de 4 pieds sur 26 pouces de large et 29 pouces de haut, portée sur cinq boules de bois peint.

Une autre Commode de marqueterie de bois de plusieurs couleurs fond d'Ebène, ornée au milieu d'un vase remply de fleurs posé sur un bout de table et un masque grotesque au dessous; le reste remply de rainceaux, fleurs, oiseaux et papillons au naturel, le tout enfermé par trois filets de bois blanc; la commode aiant trois grands tiroirs dont les entrées des serrures et anneaux sont de cuivre d'oré. 4 pieds de long sur 25 pouces $\frac{1}{2}$ de large et 30 pouces $\frac{1}{2}$ de haut³². »

L'originalité des deux commodes, qui mettent en œuvre matériaux précieux et techniques complexes (« cuivre doré sur fond d'Ebène »), est caractéristique de l'œuvre de l'ébéniste Renaud Gaudron, fournisseur du Garde-Meuble royal entre 1686 et 1713, et désormais mieux connu grâce aux recherches de Demetrescu³³. Favorisé par une rapide ascension économique et sociale, l'ébéniste mit fin à son activité artisanale en 1713. Ses productions se reconnaissent à certains éléments décoratifs spécifiques, comme la marqueterie florale polychrome sur fond d'ébène, ornée d'encadrements incrustés d'ivoire. La commode n° 563 peut être comparée à une autre commode conservée et récemment proposée sur

32. AN, O¹ 3308, fol. 137-138, n° 562, 563.

33. Calin Demetrescu, « Les Gaudron, ébénistes du temps de Louis XIV », dans *Bulletin de la Société de l'Histoire de l'Art français*, 1999, p. 33-61.



7 Plateau d'une commode en marqueterie orné d'un mascarone sous la table portant le vase de fleurs, Paris, vers 1710-1714

le marché de l'art suisse. Le plateau marqueté de celle-ci est estampé d'un mascarone orné d'un vase de fleurs (ill. 7). La marqueterie de bois sur fond d'ébène, correspondant à la technique de Gaudron renseignée par les sources, est d'une facture exceptionnelle. En regard de sa forme et de sa taille, la commode est également proche du meuble mentionné dans le bon de livraison au château, sans pour autant lui être identique, en raison de la disposition différente des tiroirs³⁴. Bien qu'il soit impossible de démontrer avec certitude la relation que ce meuble entretient avec les commodes disparues, on peut envisager qu'ils procèdent de la même typologie, dont la marqueterie de placage correspond au meilleur goût des années 1710-1715. De telles productions n'étaient pas sans procurer à Max-Emmanuel une connaissance approfondie – stylistique et fonctionnelle – du mobilier alors le plus en vogue à la cour de Versailles. Leur fonction de rangement des effets personnels permet d'ailleurs de supposer que les commodes de Gaudron furent installées dans la chambre de parade ou dans le cabinet de l'appartement électoral.

34. Nous connaissons plusieurs commodes à peu près similaires à celle-ci : au Victoria and Albert Museum de Londres, au Palais de Versailles, dans la Collection Gismondi (Paris) et au Musée national du Moyen Age (Cluny) à Paris. Concernant les relations de Max-Emmanuel avec l'ébénisterie parisienne, on se rapportera à la thèse de l'auteur *Ein Frankreichbündnis der Kunst. Kurfürst Max Emanuel von Bayern als Auftraggeber und Sammler*, thèse, Freie Universität Berlin, 2005, Berlin, Munich, 2009. Précisions que l'électeur disposait, dans sa propre collection, de meubles ornés de pareils motifs de vases, notamment son armoire à médailles richement marquetée par André-Charles Boulle (Cabinet des médailles, Munich), acquise à Bruxelles dès avant 1701.

La décoration de l'appartement de Max-Emmanuel à Compiègne peut ainsi se décomposer en trois ensembles : en plus des éléments provenant du Garde-Meuble, on trouve des meubles de parade exécutés sur commande du roi, ainsi que ceux appartenant en propre à l'électeur. Cette dernière catégorie en comprenait certains dont la signification était particulière, attendu que Max-Emmanuel les mettait volontairement en scène dans l'espace décoratif du château. Pareil emploi révèle la valeur esthétique qui leur était prêtée par le prince, qu'une dilection « pour ses plaisirs » portait à se consacrer, en véritable amateur d'art, au « meublement de son Palais »³⁵. Mais cette dimension esthétique n'était pas sans lien avec l'aspect cérémoniel, en particulier dans le cadre de l'appartement d'apparat³⁶. Pour les contemporains, le mobilier relayait l'étiquette, et son emploi révélait ainsi les attendus du comportement adopté par le prince.



8 Schleissheim, Neues Schloss, Lit à l'impériale de la chambre à coucher de parade de l'électeur Max-Emmanuel, vers 1722-25

35. AN, T 153/41, lettre du secrétaire ministériel (Kabinettsekretär) Wilhelm à Monasterol, Munich, le 25 janvier 1716.
36. C'est une conférence de Thomas W. Gaehtgens qui m'a confirmé dans le projet d'étudier la dialectique qui s'élabore, dans les appartements princiers, entre les attendus esthétiques et les significations cérémonielles (« Repräsentation und herrschaftliches Wohnen in Preußen von Friedrich I. bis Friedrich II. Aus Anlass des 60jährigen Bestehens des Zentralinstituts für Kunstgeschichte », conférence donnée le mercredi 7 mars 2007 à Munich).

Un exemple caractéristique de l'emploi cérémoniel que Max-Emmanuel fit de son précieux mobilier est la mise en scène très étudiée de son « grand lit [...] de tapisserie de damas cramoisy³⁷ ». Il s'agit du lit de parade du prince-électeur qui était couronné, selon la mode française, d'un baldaquin rectangulaire, d'où pendaient quatre rideaux groupés deux par deux et disposés en vis-à-vis³⁸. Le lit de parade du prince, que conserve encore, quasi intact, le Neues Schloss de Schleissheim, permet de se faire une idée de ce « grand lit » de style baroque tardif (ill. 8)³⁹. Lit à la française, que caractérise un baldaquin rectangulaire dont les dimensions correspondent aussi à celles du « lit impérial », il dissimulait volontairement sa structure en bois sous le parement précieux des textiles. Le damas de soie cramoisie et le brocart argenté ou doré s'éployaient ainsi dans un ensemble sophistiqué de broderies en relief se hissant jusqu'à la couronne du baldaquin, conférant au lit de parade un faste que terminaient d'enrichir, aux angles du couronnement, quatre vases ornés de panaches de couleur.

Dans la chambre à coucher de Max-Emmanuel à Compiègne, trois portes-fenêtres donnaient sur la terrasse, deux fenêtres et une porte de dégagement sur la cour. Disposé au centre de la paroi faisant face au visiteur qui entrait par l'enfilade, le lit de parade attirait tous les regards. Selon la mode française, la garniture de soierie choisie pour les rideaux s'accordait à celle des six fauteuils répartis des deux côtés du lit de façon à fermer l'alcôve, et dont le siège et le dossier étaient recouverts de taffetas cramoisi d'Angleterre⁴⁰. L'ameublement était ici au service d'un faste réfléchi, comme l'atteste cette mise en scène savante, empreinte d'une étiquette spécifique. Max-Emmanuel souhaitait conférer aux différents moments de la journée une forme ritualisée, suivant en cela la codification adoptée par Louis XIV. La chambre de parade était le lieu du Lever et du Coucher, que Max-Emmanuel pratiquait en présence des courtisans, contrairement à son grand-père Maximilien I^{er} qui s'en était remis au cérémonial espagnol en usage à la cour de Vienne, lequel réservait plus d'intimité.

L'adoption de l'étiquette française doit être interprétée comme une conséquence pratique et symbolique de l'alliance politique entre les

37. AN, T 153/35, *Etat de ce qui a esté fait et fourny dans la Maison de son A.S.E. de Baviere, à St Cloud*.

38. Le tapissier ne donne pas plus de précisions quant à la fabrication du « grand lit », qui lui était sans doute trop familière.

39. A Schleissheim, comme dans la chambre à coucher de Compiègne, le parement du lit est parfaitement assorti à la garniture des sièges de la pièce. Concernant les prescriptions décoratives contemporaines, voir surtout Peter Thornton, *Seventeenth Century Interior Decoration in England, France and Holland*, New Haven, Londres, 1978.

40. Durant l'hiver 1713-1714, l'électeur souhaita utiliser ce lit impérial pour l'aménagement de la chambre de parade dans son palais de Saint-Cloud récemment acquis – et l'y fit transporter. Eu égard aux informations que procurent les sources, nous pouvons soutenir que les six fauteuils recouverts de tissu cramoisi répertoriés à Saint-Cloud étaient également utilisés à Compiègne.

Wittelsbach et les Bourbons. Comme l'a utilement rappelé Samuel John Klingensmith, le frère de Max-Emmanuel, l'archevêque de Cologne Joseph-Clément de Bavière, instaura lui aussi, dès 1698, un Grand Lever (ainsi qu'un Petit Lever plus réduit)⁴¹ dans le cadre de la *Kammerordnung* (étiquette de la Chambre) de sa résidence à Bonn. A Compiègne, le cérémonial de la chambre de parade évoque directement celui qui fut appliqué quelques années plus tard au château de Nymphenbourg, à l'occasion de la fête de Max-Emmanuel, le 12 octobre 1719 : « Tous en grande tenue, la plupart des courtisans viennent à sept heures et demi à Nymphenbourg pour assister au Petit Lever de l'électeur⁴². » Cette relation, on ne s'en étonnera pas, est due au comte de Preysing, « chambellan de St. Cloud » en 1714 et témoin privilégié de la transformation de l'étiquette à la cour de Max-Emmanuel⁴³. Car le modèle cérémoniel que le prince-électeur avait adopté dans les appartements à la française de Compiègne et de Saint-Cloud fit en effet l'objet, quelques années plus tard, d'un transfert à la cour de Bavière⁴⁴. C'est pour cette raison qu'il faut envisager qu'aux yeux de Max-Emmanuel, la chambre de parade présentait une portée symbolique outrepassant les enjeux traditionnels de représentation qui lui étaient assignés⁴⁵.

41. Samuel John Klingensmith, *The Utility of Splendour. Ceremony, Social Life and Architecture at the Court of Bavaria 1600-1800*, thèse, Chicago, Londres, 1993, p. 157.

42. « Alles in galla und kommen die maisten cavaliers umb halb 8 nach Nimphenburg au petit levée des Churfürsten. » (*Les journaux du comte de Preysing*, Bayerische Staatsbibliothek, ms, cgm. 5456, notice du 12 octobre 1719.)

43. AN, T 153/154. Les allers-retours continuels entre Paris, où l'électeur résidait dans l'hôtel de son envoyé le comte de Monasterol, et Compiègne, sa résidence officielle quelque peu excentrée, nécessitaient un pied-à-terre proche de la métropole. Pendant une courte période, Max-Emmanuel séjourna dans une maison de campagne à Suresnes, louée au printemps 1713, où le prince donna pour la société parisienne des « fêtes champêtres » très remarquées. La propriété « modeste » de Suresnes ne satisfaisant pas ses exigences en matière de représentation, Monasterol continua sa recherche de « quelque autre maison plus convenable ». Sur la recommandation de M. de Torcy, il acquit, au cours de l'été 1713, une propriété appartenant au roi et située à proximité de Saint-Cloud, au prix de 150 000 livres. Jusqu'à son départ en 1715, Max-Emmanuel fit de cette maison un « palais » princier, décrit comme une demeure « très belle, agréable et bien meublée ». Concernant l'aménagement intérieur du bâtiment, voir la thèse de l'auteur (note 34).

44. En plus du Petit Lever, on envisagea alors, pour le château de Nymphenbourg, un Grand Lever, afin d'offrir aux gentilshommes une occasion de présenter leurs civilités (« die Gelegenheit [zu] verstaten ihre Aufwartung zu machen »). (*Unterthänigste Auftrags-Puncta, wenn Se. Kurfürstl. Drtl. die Sommer Saison in Nymphenburg zuzubringen gedenken*, Munich, Bayerisches Hauptstaatsarchiv (BayHStA), HR I, 34/18, non daté, cité d'après Henriette Graf, *Die Residenz in München. Hofzeremoniell, Innenräume und Möblierung von Kurfürst Maximilian I. bis Kaiser Karl VII.*, Munich, 2002, p. 118.)

45. Il convient de réviser l'opinion actuellement répandue dans la recherche, selon laquelle l'électeur Max-Emmanuel se serait inspiré du modèle décoratif français tout en suivant « le cérémonial de la cour espagnole en usage à Vienne [...], où les chambres à coucher étaient plutôt réservées à l'intimité. » (« [...] dem in Wien gebräuchlichen spanischen Hofzeremoniell [...], in dem Schlafzimmern nicht diese Öffentlichkeit zukam. », *Die Möbel der Schlösser Nymphenburg und Schleißheim*, éd. par Brigitte Langer, Munich, Londres, New York, 2000, p. 98). Le prince-électeur Max-Emmanuel était très sensible à l'étiquette française et à sa relation organique au décor. L'art de cour sous Max-Emmanuel s'en ressent directement, ainsi que le cérémonial appliqué dans les châteaux de Bavière.

L'étiquette adoptée en France – notamment celle relative à la cérémonie du Lever – fut complètement assimilée, au point qu'après 1715, la cour de Nymphenbourg, dont les membres avaient pour beaucoup connu l'exil, ne considérait plus le cérémonial français comme un élément étranger.

Les appartements privés et la vie à la cour de Max-Emmanuel

Selon toute vraisemblance, Max-Emmanuel occupait également des pièces privées à Compiègne, par exemple l'« appartement de Ms le Dauphin » situé derrière l'appartement de parade. On peut supposer que s'y trouvait un deuxième lit, doté de fonctions plus intimes, tel que ce « lit de Satin de Perse, ou couche S.A.E. » répertorié dans la chambre à coucher de Max-Emmanuel à Saint-Cloud⁴⁶. Séparé de la sphère publique, pareil espace, dévolu au sommeil ou à la galanterie, atteste un besoin nouveau d'intimité ainsi qu'une transformation de la culture de l'habitat au XVIII^e siècle.

Au demeurant, la cour de Compiègne se tenait aussi sous les auspices d'une personnalité féminine. Ce n'était pourtant pas l'électrice Thérèse-Conégonde, en exil à Venise, mais Madeleine-Marie-Honorine-Charlotte de Glimes, dite Mademoiselle de Montigny⁴⁷. En tant que favorite, elle présentait avec un « air fort noble » aux côtés de l'électeur⁴⁸. Il est à supposer que le couple vécut dans des appartements voisins, comme le suggère la distribution du palais de Saint-Cloud. C'est probablement l'appartement de la dauphine qui avait été aménagé pour Mademoiselle de Montigny. Comme à Saint-Cloud, les sommes exorbitantes absorbées par l'entretien de celui-ci représentaient, après l'appartement de l'électeur, la majeure partie des dépenses réalisées dans le budget décoratif du château.

46. Voir la thèse de l'auteur (note 34).

47. Dans ses *Additions*, Saint-Simon décrit la situation matrimoniale de celle qui fut la favorite de l'électeur pendant les années d'exil : « Mlle de Montigny, parfaitement belle et bien faite, était chanoisse de Mons, dont son père était gouverneur quand le Roi le prit. L'électeur de Bavière en devint amoureux après Mme d'Arco mère du comte de Bavière, et l'a été jusqu'à sa mort. Le comte d'Albert, perdu en France comme on l'a vu ici en son temps, s'était accroché à lui et n'ayant rien, se laissa aller à épouser Mlle de Montigny, à qui l'Electeur voulait faire une fortune. Il lui donna immensément, fit le comte d'Albert son grand écuyer, et souvent son ministre en France et dans d'autres cours. Sa famille fut outrée d'un si étrange mariage. Après la mort de l'Electeur, son fils ne s'accommoda point de ce qui avait régné sous lui, et le comte d'Albert revint en France avec sa femme, qui avait hérité beaucoup de son frère mort sans enfants. Ils prirent le nom de princes de Grimberghe, sans rangs ni honneurs, et n'ont qu'une fille unique qui aura d'immenses biens. » (Louis de Rouvroy, duc de Saint-Simon, *Mémoires*, T. III, 1707-1710. *Additions au Journal de Dangeau*, édition établie par Yves Coirault, Paris, 1984, p. 1145).

48. *Ibid.*, p. 984.

Le couple bénéficiait ainsi d'un accès de plain-pied à la terrasse conduisant en pente douce vers l'espace boisé, dans un esprit de plaisance pleinement moderne. Lors des belles journées d'été, c'était dans cette enfilade que le prince-électeur, en accord avec la tradition établie, offrait à sa petite cour les divertissements de la musique, des jeux et de la conversation. L'aristocratie de Compiègne, que le maître des lieux traitait avec beaucoup d'égards, participait à ces mondanités. Cette florissante vie de cour attirait les nobles de la région, qui sollicitaient la faveur de participer aux réceptions et aux chasses. Au fil du temps, des liens à la fois officiels et personnels se tissèrent entre la population et la cour bavaroise. Le nombre des cérémonies qui furent données en l'honneur du prince-électeur et de sa favorite, des hommages qu'ils reçurent et des parrainages qui leur furent demandés révèlent les espoirs que nourrissait la population de Compiègne, souffrant toujours des conséquences de la guerre de l'hiver 1709, à l'endroit de cette cour récemment installée, dont le faste laissait entendre une certaine puissance économique⁴⁹. D'un point de vue dialectique, la relation qui se construisait ainsi avec la population contribuait à rendre légitime et à renforcer l'image de souveraineté que mettait en scène la cour de Max-Emmanuel.

Max-Emmanuel ne manqua pas de profiter du formidable domaine de chasse que formait la forêt de Compiègne, aménagée par Louis XIV. Son équipage de chasse l'avait accompagné en exil. Par faveur spéciale, le roi mit à sa disposition la capitainerie royale des chasses, partageant ainsi avec le prince un divertissement qui permettait à ce dernier de traiter des affaires politiques en personne. L'« envie d'avoir l'honneur de voir le Roy » s'alliait ainsi au plaisir de « chasser avec Sa Majesté »⁵⁰. Pourtant, la chasse n'était pas qu'un passe-temps princier. En s'y adonnant, Max-Emmanuel usait d'un privilège réservé aux princes⁵¹. Le prestige des parties de chasse électorales contribuait ainsi à renforcer l'image d'une cour que son appareil symbolique et son cérémonial militaire identifiaient à une véritable résidence.

49. La consécration des cloches de l'église paroissiale Saint-Jacques, le 1^{er} décembre 1711, est un évènement des plus exemplaires, que Dervillé décrit ainsi : « [...] l'église de Saint-Jacques était encore en grande fête. Les marguilliers de la paroisse, aidés par la générosité du duc de Bavière, avaient fait fondre une troisième cloche destinée à la tour et une quatrième pour le petit clocher de l'église. Les souverains de Bavière, représentés par M. de Gaya, furent parrain et marraine au baptême de la grosse cloche qui reçut les prénoms de Maximilienne-Emmanuelle. Celle du petit clocher fut nommée Marie-Honorine par le marquis de Rozain, conseiller d'Etat de Bavière, et par mademoiselle Marie-Honorine de Montigny, princesse de Berghes, chanoisse de Mons-en-Flandres, représentés par messire Raoul Lévesque, président de l'élection de Compiègne et par madame de Gaya, femme du major de la ville. » (Dervillé, 1899 (note 18), p. 236).

50. AN, T 153/41, pièce 15, Lettre de Wilhelm à Monasterol, Compiègne, du 8 mars 1715.

51. Voir à ce sujet le catalogue *Hofjagd. Aus den Sammlungen des Deutschen Historischen Museums*, éd. par Gerhard Quaas, cat. exp., Knauf-Museum Iphofen, Berlin, 2002.

D'une résidence à l'autre : science et stratégie de l'étiquette

En continuité avec l'étiquette princière de la résidence de Munich, soutenue à Compiègne par la présence des Cent-Suisses et de la garde du corps, la « grande tenue » qui fut celle de la cour de Max-Emmanuel incarnait la dignité du prince-électeur et la vitalité de sa revendication politique. Pour un Wittelsbach, le rang de prince d'Empire constituait une identité d'exception, dont l'étiquette complexe révélait la haute noblesse de ses origines. Le désir de mettre en œuvre, au sein de ses appartements français, un cérémonial particulièrement recherché allait de pair avec une grande sensibilité à l'endroit des traditions locales. Ce qui fut identifié comme « l'étiquette prétentieuse » de Max-Emmanuel procédait en fait d'un savant amalgame entre le cérémonial du prince d'Empire et les nouvelles formes de rituels princiers que l'électeur s'était appropriées en France. Cette ritualisation de la vie de cour, au service de laquelle furent mis les ensembles mobiliers rassemblés ou commandés pendant l'exil, ne relevait pas seulement d'une économie de l'apparence : elle révélait aussi la prédilection de Max-Emmanuel et de sa cour pour la représentation symbolique, qui semblait étrangère, voire étrange, aux Français.

De ce point de vue, la cour que tint Max-Emmanuel durant son exil en France doit être considérée comme un cas d'espèce en regard de la *Ceremoniel-Wissenschaft* (science de l'étiquette) contemporaine⁵². Mais c'est justement le caractère souverain de cette résidence, particulièrement ambigu du point de vue de la théorie du cérémonial, qui montre avec quelle habileté stratégique la cour de Max-Emmanuel appliquait ses propres codes de représentation. Au sein des appartements occupés par l'électeur à Compiègne s'affirme, au bénéfice de transferts culturels déterminants, l'univers princier qui s'épanouira, après 1715, dans le contexte symbolique et esthétique des châteaux de Bavière.

52. Une analyse plus poussée des cours en exil – par exemple celle du « Winterkönig » (roi d'un hiver) Frédéric V de Wittelsbach-Simmern à La Haye ou celle des Stuarts en France – permettrait d'approfondir les questions sur lesquelles cette étude désire attirer l'attention.